L'Unité

Solidaires Finances Publiques

Le journal du syndicat national Solidaires Finances Publiques

solidairesfinancespubliques.fr

n° 1015 du 26/11//2013

Solidaires finances



Union syndicale Solidaires

Solidaires Fonction Publique



No pasaran

Celles et ceux qui, même sans illusion et dans l'objectif de chasser du pouvoir son prédécesseur, ont porté à la magistrature suprême l'actuel locataire de l'Élysée et ont donné une majorité confortable au parti dont il est issu, n'avaient pas imaginé que nous pourrions en arriver au point où nous en sommes, dix-huit mois plus tard.

À force de renoncements qui sont autant de reniements, à force de couardise, le gouvernement et son chef ont éteint la faible lueur d'espoir qu'avait allumée le candidat en campagne.

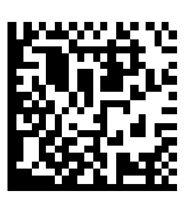
Le résultat est catastrophique. Le consentement à l'impôt est bafoué et instrumentalisé par les forces les plus réactionnaires du pays qui préfèrent défendre leurs intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général. Les décisions erratiques et à courte vue, les reculs enregistrés sous la pression de certains lobbys, le manque de lisibilité et de visibilité, l'absence d'un véritable cap, d'un vrai projet commun, font même renaître des revendications régionalistes et sécessionnistes d'un autre temps.

Pire, les politiques menées ont effacé la plupart des repères, jetant une bonne partie des gens ordinaires déboussolés dans les bras de ceux qui les exploitent et surtout dans ceux de l'extrême-droite. Il est consternant et particulièrement inquiétant de constater que plus le parti qui représente cette idéologie progresse, plus la parole raciste se libère.

Au-delà de son rôle de protection des intérêts économiques, sociaux et moraux des salariés, le mouvement syndical a également une responsabilité à assumer dans la défense des valeurs républicaines et démocratiques, dans la promotion d'une contribution commune justement répartie, dans la lutte contre toutes les exclusions.

Solidaires Finances Publiques y prend et continuera d'y prendre, à sa mesure, toute sa place.





Rédaction /Administration :
Syndicat national Solidaires Finances Publiques
BOITE 29, 80 rue de Montreuil 75011 PARIS
Tél. 01.44.64.64.44 Fax 01.43.48.96.16
contact@solidairesfinancespubliques.fr
solidairesfinancespubliques.fr
Directeur de la Publication : F.-Xavier FERRUCCI
ISSN 2105-0910
Commission paritaire n° 1014S07013
Imprimerie FECOMME MARKETING SERVICES
Abonnement annuel : 6,5 €



Journée Intersyndicale Antifasciste

Une journée de débats sur les luttes à mener contre l'extrême-droite sera organisée à Paris le 29 janvier prochain par la CGT, la FSU, SOLIDAIRES et des organisations de jeunes. En soirée, un meeting unitaire lancera un appel solennel aux salariés pour qu'ils ne se trompent pas de colère.
1500 militants syndicaux sont attendus, de tout le pays et d'horizons professionnels divers, pour échanger leurs expériences et leurs réactions face à l'imposture sociale qu'est l'extrême-droite, FN et autres groupuscules violents confondus.
VISA animera une table ronde sur les réponses syndicales à mettre en œuvre.



Les girouettes couleur « brun marine »

Mardi 5 novembre, le Parlement a définitivement adopté les projets de loi renforçant la lutte contre la fraude fiscale et créant un parquet financier national.

Lors de la première lecture, en juin, les deux députés d'extrême-droite avaient voté pour, mais ils se sont finalement abstenus lors du vote final.
Surprenant ? Pas vraiment.

Rappelons-nous que le FN n'a jamais fait de la lutte contre la fraude fiscale un de ses chevaux de bataille, à l'inverse de celle contre la fraude sociale qui lui permet de déverser son discours nauséabond sur la préférence nationale, ou la priorité nationale, version contemporaine de sa xénophobie et de son racisme historique.

De plus, dans un sondage réalisé par l'institut CSA fin mai 2013, 31 % des électeurs qui se disent proches du front national jugeaient que «la fraude fiscale peut se justifier dans certains cas, par exemple pour préserver les dépenses indispensables à la famille».
Alors, simples girouettes ces élus ?

En réalité, cette affaire vient nous rappeler ce qu'est la famille Le Pen, la meilleure amie de l'oligarchie financière. Il y a quelques mois, le FN disait comprendre l'exil fiscal de Depardieu. Lors de l'affaire Cahuzac, il trouve sans gravité le fait d'ouvrir un compte en Suisse afin de soustraire une partie de ses revenus à l'impôt. À la mort de Margaret Thatcher, chantre de l'ultra libéralisme et qui a craché toute sa vie contre les ouvriers, le FN salue sa mémoire et adresse ses condoléances au parti conservateur !

Le partage des richesses n'a visiblement toujours pas sa place dans le projet économique de la formation d'extrême-droite.

Le vote «pour» du mois de juin devait répondre à la tactique du moment, aussi éphémère que le programme du FN est mortifère.

Mutuelle en danger

Le gouvernement vient de décider de changer le mode de calcul de la subvention « patron-employeur » dont bénéficient les mutuelles de fonctionnaires et notamment la nôtre, la MGEFI.

L'obtention de cette subvention, dans le cadre du référencement qui a fait de la MGEFI l'opérateur unique de la complémentaire santé des agents de la DGFiP, a été validée sur la base d'un dossier de qualité qui prévoyait la valorisation des prestations et des transferts solidaires. Pour faire face à la baisse annoncée de la subvention, la mutuelle envisage d'augmenter de 5 à 7 pour cent les cotisations. Cette éventualité est de nature à fragiliser notre mutuelle et de la mettre en grande difficulté au moment où se profile le prochain référencement. Les assurances privées, avides de profit, lorgnent toujours et encore plus ce juteux marché. Il est particulièrement rageant de constater que c'est un gouvernement de gauche qui met en péril la protection complémentaire solidaire des agents publics.

Pour une justice fiscale sans frontière

Vingt-cinq pays de l'Union européenne viennent donc de se mettre d'accord pour qu'une infraction au Code de la route commise par un de leurs ressortissants dans un autre pays signataire puisse être effectivement appliquée. Ainsi, les questions de « souveraineté nationale », parfois mises en avant pour expliquer, par exemple, l'absence de coordination et d'harmonisation en matière fiscale, n'ont posé, cette fois, aucun problème. Il devient donc possible de faire suivre et poursuivre une sanction au Code de la route commise dans un pays même quand le contrevenant est domicilié dans un autre pays de l'Union européenne. Ceci va se faire alors même que les législations en matière de Code de la route ne sont pas toutes les mêmes. Pour ce genre d'infraction, ceci est donc maintenant réglé. Scrogneugneu, force restera donc à la Loi. Et c'est très bien.

Cette volonté de respect de la loi, cette volonté d'application effective de sanctions, manifestée enfin par les dirigeants de vingt-cinq états membres de l'Union européenne, devrait certainement maintenant se traduire dans une démarche identique dans la lutte contre les fraudes fiscales. Car il est certain que ces gouvernements, soucieux de l'application des sanctions aux Codes de la route, seront également soucieux d'agir contre les infractions aux Codes généraux des impôts. Après l'opération « PV Sans Frontières » (PVSF), nous allons bientôt voir apparaître sur nos écrans l'opération «Justice Fiscale Sans Frontières» (JFSF). Le Luxembourg ou l'Autriche, d'ordinaire réticents à faire collaborer leurs administrations, d'ordinaire très avares dans la fourniture de renseignements aux administrations et aux justices des autres états, viennent de le faire pour lutter contre les infractions routières. Nous ne pouvons douter qu'ils vont faire de même pour agir tout aussi efficacement contre les infractions fiscales, dont les méfaits à l'égard des populations et des États sont sans commune mesure avec les infractions routières. De même, nous attendons des dirigeants des vingt-trois autres états une égale volonté d'agir contre les fraudeurs au fisc à celle qu'ils viennent de manifester à l'égard des tricheurs au Code de la route.

Si rien n'était fait, mais nous ne pouvons envisager une telle turpitude de nos dirigeants, ce serait manifestement un mauvais signe donné aux populations. Ces populations pourraient croire qu'il y a des infractions contre lesquelles il convient d'êtres intransigeants (absence de paiement d'une place de stationnement du véhicule, parcage de la voiture sur un endroit interdit, etc), infractions commises par le tout-venant, et d'autres infractions pour lesquelles il faut ménager la chèvre et le sou, pour lesquelles la liberté individuelle de chacun doit être privilégiée. Ces populations, sidérées, pourraient penser qu'il y a deux « justices », que la vieille formule « suivant que vous serez puissant ou misérable, etc » est, en fait, une formule d'une brûlante actualité. Ils pourraient penser que, s'il s'agit des infractions commises par le gratin des états, par celles et ceux qui suivent les pratiques de ministres du Budget ayant des comptes en Suisse, alors rien n'est possible, alors les frontières entre les états sont intangibles.

Nous attendons, avec empressement, que toutes ces mauvaises pensées nous soient effacées.

Vie de la DGFiP

Etats généraux des

Les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFiP et CFDT Finances Publiques sont engagés de longue date dans une démarche unitaire afin de mener des actions pour défendre les emplois, le pouvoir d'achat et les conditions de travail des agents des finances publiques.

Plusieurs actions et initiatives unitaires ont déjà été organisées, tant au niveau national qu'au niveau local : une journée de grève nationale, le 27 novembre 2012 (avec 1 agent sur 4 en grève, un taux significatif dans une période marquée par la crise et une certaine morosité sociale), plusieurs expressions nationales (communiqués de presse, tracts) et des actions locales (contre la fermeture de la trésorerie de Saint-Martin d'Auxigny dans le Cher, pour une plateforme revendicative en Guadeloupe, contre la fermeture du site de Sainte-Anne à Marseille…) dont certaines ont conduit à des reculs significatifs de l'administration.

Face à la démarche stratégique engagée par le Directeur général, avec en toile de fond une prétendue «modernisation de l'action publique» qui poursuit le repli de l'État et des services publics, et malgré un contexte complexe, les 4 organisations syndicales représentées au comité technique de réseau ont décidé d'organiser, le 4 décembre prochain, des «États généraux».

Des Etats généraux, pourquoi ?

Ces États généraux revêtent une dimension symbolique : les 4 syndicats de la DGFiP demeurent engagés dans une démarche unitaire afin de montrer aux pouvoirs publics qu'au-delà des changements de gouvernement, ce sont les choix mis en œuvre dans une certaine continuité qui sont contestés.

Cette initiative que les syndicats douaniers ont déjà récemment menée est destinée à montrer aux agents que nos analyses et nos revendications sont légitimes et qu'ils doivent rester mobilisés pour faire entendre leur voix, contrer les reculs envisagés et pour défendre le service public dans une période où l'une des causes du mécontentement (le «ras-le-bol fiscal») est la dégradation des services publics.

Dans ce cadre, les états généraux des agents de la DGFiP doivent permettre enfin d'engager une démarche d'action qui sera portée à la connaissance de tous les agents afin de les appeler à participer aux initiatives locales et nationales qui seront organisées pour la défense de leurs conditions de travail, de leur statut, de leur rôle et de leur pouvoir d'achat.

Ces États généraux unitaires sont donc un signal de plus que les agents en ont assez de voir que la DGFiP est encore et toujours considérée comme un réservoir d'emplois en dépit des réalités et des besoins économiques et sociaux !

Etats généraux, mode d'emploi

Tous les agents qui le souhaitent sont invités à y participer !

Les États généraux se dérouleront à Paris, à la Bourse du travail (métro République) le 4 décembre de 9 h 30 à 13 heures.

Concrètement, le déroulé des États généraux est le suivant : après une intervention des 4 secrétaires généraux des 4 syndicats, et au cours d'une séance rythmée par trois séries d'interventions de militants locaux sur plusieurs sujets (démarche stratégique, maillage territorial et management) les agents présents prendront la parole librement.

Une intervention des secrétaires généraux clôturera ces États généraux. Un apéritif clôturera la demi-journée à partir de 13 heures.



Après les Etats généraux ?

Les organisations syndicales ont décidé qu'une publication unitaire serait rapidement diffusée : elle devrait reprendre et actualiser la plateforme unitaire en l'adaptant aux enjeux du moment, notamment en tenant compte des orientations de la démarche stratégique et des dangers que celle-ci, véritable déclinaison de la politique de rigueur, fait peser sur un service public vital pour l'organisation de la vie en société comme.

Au-delà, les États généraux seront l'occasion de débattre des modalités d'action pour défendre ce que nous portons. Solidaires Finances Publiques proposera qu'un cadre national d'action soit arrêté et que celui-ci s'appuie sur la campagne des élections municipales pour aller porter auprès des candidats (puis des nouveaux maires lorsqu'ils seront élus) et de l'opinion notre message sur : la défense de la DGFiP, le nécessaire renforcement de ses moyens et la légitime reconnaissance de ses agents. D'autres actions peuvent être envisagées au plan national ou au plan local, par exemple lors des « comités techniques locaux » (CTL) consacrés aux suppressions d'emplois et qui se tiendront au cours des mois de décembre et de janvier prochains.

Les États généraux des agents des finances publiques : une démarche unitaire, par et pour les agents !









Appel à participer aux Etats Généraux des Finances Publiques

Dans de nombreux départements, des Etats Généraux unitaires, des actions communes, des expressions convergentes, ont tout au long de l'année 2013 :

- **manifesté le rejet par les agents de projets de fermetures de sites, de réorganisations et de restructurations de services, des suppressions d'emplois et des orientations de la démarche stratégique,**
- **et dénoncé les conditions d'accueil des usagers et d'exécution des missions qui se sont encore dégradées.**

Les organisations syndicales représentatives appellent les agents de la DGFiP à déterminer ensemble les moyens de faire échec à la stratégie de suppressions d'emplois et de moyens, à la fermeture de services de proximité, au management par la pression qui génère toujours plus de souffrance pour les agents et les cadres.

Pour ce faire, elles tiennent des Etats généraux nationaux au cours desquels leurs militants et les agents qui le souhaitent débattront ensemble de ces thèmes et de la construction des actions pour changer les choses à la DGFiP.

Les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFiP et CFDT Finances Publiques appellent les agents qui le souhaitent à venir assister aux Etats généraux et à débattre avec elles de leurs attentes, leurs revendications et leur vision de leurs missions.

**Ces Etats généraux se tiendront à Paris,
le 4 décembre 2013, à 9 h 30
à la Bourse du Travail (métro République).**

Venez nombreux !



Escapade catalane

Au lendemain des vacances de Toussaint, la section départementale des Pyrénées-Orientales de Solidaires Finances Publiques a convié un membre du bureau national à une visite de plusieurs services du département.



Cette tournée express a été ponctuée d'une heure mensuelle d'information syndicale organisée dans les locaux du CFP de Perpignan et s'est conclue par une audience éclair avec l'équipe de direction. Une journée bien remplie qui nous a conduits (une partie de l'équipe locale et le secrétaire national) à rencontrer, sans entrave et sans chaperon, les agents d'une trésorerie mixte, ceux d'une trésorerie «spécialisée impôt» et enfin les personnels de la trésorerie municipale et amendes de Perpignan : un concentré de DGFiP !

Une réalité aux antipodes des discours ambiants

Nos échanges avec les agents présents dans les différents services sont venus confirmer nos analyses. La problématique de la baisse des effectifs revient partout en lien avec une augmentation substantielle de la charge de travail et les sujétions, notamment celles de l'accueil des redevables. Dans les CFP que nous avons visités et qui sont des structures de l'ex-DGCP, les zones d'accueil sont à l'évidence inadaptées au flux des contribuables qui s'y présentent, toujours aussi nombreux. L'administration locale passe un message teinté d'évidence, que les agents ont anticipé : se mobiliser pour assurer une réception rapide et efficace des contribuables, notamment en période de pointe. Mais pendant qu'ils sont occupés à recevoir, le reste du travail ne se fait pas tout seul. Le retard s'accumule donc et les contribuables qui n'ont pas pu joindre le service par téléphone ou qui attendent désespérément une réponse à un courrier électronique ou manuscrit viennent grossir la file d'attente. Ce qui mobilise encore plus les personnels… Un cercle vicieux en quelque sorte. La priorisation des tâches trouve ici toutes ses limites.

Une tension palpable

Le CFP D'Elne souffre d'un lourd passif qui l'a plongé dans d'importantes difficultés qui ne sont pas étrangères à l'ambiance tendue qui y règne. Malgré une création d'emploi obtenue l'année dernière, la situation des effectifs réels permet tout juste à ce service de sortir la tête de l'eau. C'est au prix de l'affectation de renforts conséquents, mais ponctuels (vacataires, EMR, renforts de cadres A). Qu'adviendra-t-il quand ils seront appelés à d'autres missions ? L'optimisme mesuré de la toute nouvelle chef de poste et la conscience professionnelle des agents suffiront-ils ? Rien n'est moins sûr, tant la gestion de l'activité de cette trésorerie mixte est compliquée, entre l'accueil du GFU, le SPL, la gestion des collectivités locales et de l'intercommunalité et le recouvrement impôt. Les agents ont d'ailleurs le sentiment que cette dernière mission constitue en quelque sorte la variable d'ajustement de l'activité du poste, ce que dément le directeur local. Il n'en demeure pas moins que les personnels sont sous tension.

Inquiétante incertitude

La trésorerie de Cabestany, située à proximité de Perpignan, gère la partie recouvrement impôt de communes du ressort du CFP de Perpignan. Une trésorerie orpheline dans laquelle travaillaient 17 agents en 2008 et dont l'effectif s'est réduit comme peau de chagrin depuis : 8 emplois implantés et un effectif réel de 5.5 agents en réel (temps partiels, maladies…). Autant dire que, malgré un environnement de travail satisfaisant, la charge est lourde et la lassitude et l'épuisement des agents sont réels. D'autant que l'avenir de cette structure est incertain. Solidaires Finances Publiques, depuis le lancement de la fusion, plaide, tant au niveau local que national, pour qu'un SIP soit créé sur cette résidence. Les agents y sont plus que favorables, l'environnement et la situation géographique s'y prêtent, mais la DG continue de faire la sourde oreille. En plus, cette solution permettrait de désengorger le site de Perpignan où les problèmes d'accueil sont récurrents. L'orientation continue (cf le SIP de Grésivaudan dans l'Isère) de la DG en la matière tendrait plutôt vers le rapprochement inverse, ce qui serait catastrophique. La direction locale expertise cependant la piste proposée par Solidaires Finances Publiques et nous avons réitéré au DDFiP notre volonté de voir aboutir ce projet. À suivre. Une apparente sérénité. Notre dernière étape nous a conduits dans les locaux de la trésorerie municipale de Perpignan qui abrite également la trésorerie amendes. Comme dans de nombreux services de ce type, cette mission ne constitue pas une sinécure, mais, aux dires du chef de poste et de la direction, l'installation de caméras de sécurité a sensiblement fait chuter les actes d'incivilités. Les agents présents n'ont pas réagi à nos interventions sur les futures règles de gestion ou sur la démarche stratégique. Nous avons quand même pu relever ici aussi une inquiétude quant au devenir, en suspens, de la mission «amendes». En définitive, c'est avec le chef de poste que nous avons le plus dialogué, notamment sur le sujet du maillage territorial et du soutien aux collectivités territoriales, cœur de métier de ce service.

HMI à l'accueil

Faute de salle adéquate, c'est dans le hall d'accueil du CFP de Perpignan que nous avons tenu notre HMI. La cinquantaine d'agents présents a écouté, sans intervenir, notre plaidoyer à une nécessaire résistance collective et nos analyses et mises en garde sur les projets en cours : démarche stratégique, mobilité, rapport Pêcheur sur l'avenir de la Fonction publique, nouveau régime indemnitaire (IFEEP, cf unité 1014). Il faut dire qu'une impressionnante file d'attente se constituait sur les marches du CFP qui a envahi l'espace d'accueil les grilles à peine levées. Notre périple s'est terminé dans les locaux de la DDFiP des Pyrénées-Orientales en présence du directeur et de ces plus proches collaborateurs pour un échange courtois et à bâtons rompus.

En toute liberté

Contrairement à ce qui s'est passé en Ille-et-Vilaine le mois dernier (voir dans notre numéro 1014), le DDFiP des Pyrénées-Orientales n'a opposé aucune objection à la présence dans ces services d'un représentant national. Il n'a pas non plus jugé nécessaire de nous faire accompagner, comme le préconise la DG, par un cadre supérieur lors de nos visites. Il n'a pas non plus jugé utile de solliciter la centrale pour savoir comment il devait se comporter. Une attitude pour le moins responsable et intelligente ! Nous tenons aussi à souligner l'accueil cordial que nous ont réservé les chefs des services visités. Mesdames et messieurs de la DG et d'ailleurs, prenez - en de la graine.

Le bilan du FN quand il dirige

À l'approche des élections municipales et européennes, Solidaires Finances Publiques compte peser dans le débat sur la gestion des finances publiques, sur la politique fiscale, sur les choix budgétaires et sur l'aménagement du territoire, avec notamment la défense du service public de proximité.

Nous continuerons donc d'interpeller les élus et les candidats, tout en combattant l'imposture économique et sociale que représentent les candidats du Front National, qu'ils soient affublés de la panoplie brun Marine, dite de dédiabolisation, ou toujours drapés dans l'uniforme fasciste.
En effet, l'engagement de notre syndicat contre les idées de l'extrême-droite, dont le Front National des Le Pen est la vitrine électorale, est ancré dans nos valeurs de solidarité, de paix, d'égalité et de justice.

Ce dossier spécial a donc pour but de donner aux adhérents de solides arguments pour contrer l'audience du FN, «le pire ennemi des salariés», le seul parti politique qui souhaite interdire les syndicats pour les remplacer par des associations corporatistes à la botte des chefs d'entreprises.

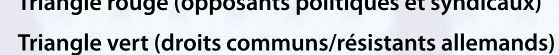
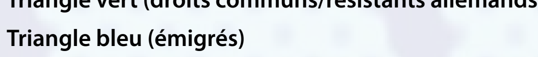
Tout d'abord, il faut rappeler que le FN s'est constitué en 1972 par le rassemblement de plusieurs courants d'extrême-droite, allant des monarchistes aux nostalgiques de Vichy, en passant par les poujadistes et les nervis de l'OAS, sans oublier les groupuscules comme le GUD, les jeunesses patriotes et sociales, Occident ou encore Ordre nouveau.

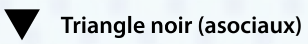
C'est le «modèle» du MSI, parti néofasciste italien, qui a donc été choisi pour créer le FN.
Ensuite, et c'est le cœur de ce dossier, il faut s'appuyer sur l'histoire des villes occupées par l'extrême-droite à la fin des années 90, et sur celle d'Orange, toujours aux mains de la Ligue du sud, pour montrer au plus grand nombre les dangers qui s'abattraient sur notre société si le FN avait les manettes du pouvoir.

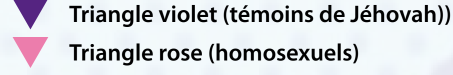
Le triangle rouge, emblème de l'antifascisme



Le triangle rouge trouve une de ses origines dans les camps de concentration nazis.
On pouvait y reconnaître chaque type de prisonnier à un tissu de couleur sur ses vêtements :


Étoile jaune (Juifs)

Triangle rouge (opposants politiques et syndicaux)
Triangle vert (droits communs/résistants allemands)

Triangle bleu (émigrés)


Triangle noir (asociaux)

Triangle marron (Tsiganes / Roms)
Triangle violet (témoins de Jéhovah))

Triangle rose (homosexuels)

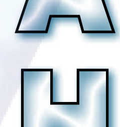
Toute ressemblance avec les idées et propos du Front National n'est que pure coïncidence...

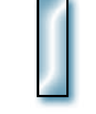
Le triangle rouge était cousu sur les vestes des prisonniers politiques et syndicaux arrêtés et exterminés en raison de leurs opinions et de leur résistance au fascisme.

Aujourd'hui, cette résistance s'impose toujours et le triangle rouge est donc de nouveau porté par les militant-es antifascistes et antiracistes. Ce triangle rouge est aussi apparu le 1er Mai 1890, puis au cours des luttes ouvrières pour la journée de 8 heures de travail. Il symbolisait le partage de la journée en trois parts égales (travail, sommeil, loisir).

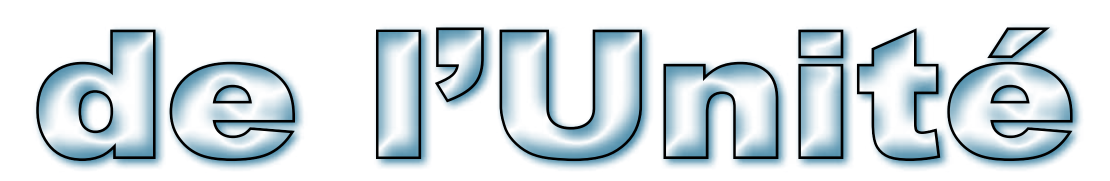
Voila donc deux très bonnes raisons de le porter !

Des camarades belges le vendent sur leur site :
http://www.trianglerouge.be/index.php/communiquer/procurez-vous-le-triangle-rouge







Gestion budgétaire et impôts locaux des villes occupées : Promesses non tenues, indigence et malversations en série

L'épisode frontiste a été relativement court, et c'est finalement mal terminé. Beaucoup des dirigeants d'extrême droite seront battus, voire démissionnaires pour des raisons judiciaires, comme les époux Mégret à Vitrolles. Ils connurent également des difficultés avec leur propre parti et l'ont ainsi quitté pour d'autres formations politiques.
Quand elle fut aux affaires à Marignane, Vitrolles, Toulon et Orange, l'extrême droite a peiné à appliquer son programme, en partie en raison des barrières légales insurmontables pour un simple maire, mais également pour des problèmes de gestion économique.

A **Marignane**, les impôts locaux ont augmenté, mais le centre-ville n'est finalement pas rénové. Le projet d'un complexe de loisirs est remplacé par l'installation d'un supermarché. Dans son rapport, la Chambre régionale des comptes dresse un constat accablant : « trop forte augmentation des charges courantes par rapport aux recettes de fonctionnement », « diminution de l'autofinancement », pas de « restructuration des services ». Le bilan est sans appel : « La situation financière de la commune de Marignane est de nouveau préoccupante ». Sous le dernier mandat de Simonpieri, élu FN qui a retourné sa veste pour rejoindre l'UMP, plus de 68,7 % de hausse d'impôts locaux ont été effectuées.

Même type de phénomène à **Vitrolles** où, à partir de février 1997, Catherine Mégret va brutalement, en méprisant les règles élémentaires de fonctionnement d'une collectivité territoriale, appliquer l'idéologie véhiculée par l'extrême -roite. Quelques exemples :

- L'association le « Sous-marin » devient la cible des élus F.N. dès juin 1997 : suppression de la subvention de 200 000F soit plus de 20 % du budget.
- En 1998, l'association « moulin à jazz » voit sa subvention amputée de 70 % ; elle résistera grâce aux subventions du Conseil général des Bouches-du-Rhône.
- Pour élaborer le budget, les élus FN financent un cabinet privé. En conseil municipal, le responsable de ce cabinet répond à la place de l'adjoint aux finances dépassé par les questions ! De plus, celui-ci n'utilise pas les moyens du service public, les comptables des Finances Publiques, ex-Trésor.
- Ayant fait campagne sur la baisse des impôts, l'équipe municipale aurait eu recours à de discrets artifices pour payer ses échéances. La trésorerie de la commune est largement assurée par les usagers de l'eau, qui ont eu à supporter une hausse brutale des tarifs de plus 20 %.

L'ex-maire de Vitrolles, Catherine Mégret a finalement été condamnée pour détournement de fonds publics : en 2002, le rapport de la cour régionale des comptes avait pointé ces malversations (75 000 € de frais postaux sur le budget municipal pour envoyer deux courriers aux 36 000 maires de France pour qu'ils parrainent B. Mégret à la présidentielle). C. Mégret fut aussi épinglée pour des frais de représentation abusifs (50 000 € pour des repas souvent pris à 2 ou 3, le week-end…).

L'ancien député maire FN de **Toulon,** Jean-Marie Le Chevallier, élu en 1997, laisse derrière lui un bilan catastrophique : surendettement, insécurité, discrimination à l'embauche, détournements de fonds publics.

En 1996, à peine élu, il décide d'une augmentation de 8,3 % des impôts locaux, à l'encontre de toutes les promesses électorales et des consignes que tentait alors d'imposer Jean-Marie Le Pen à ses nouveaux maires. Les années suivantes, si les impôts communaux ont baissé, ce n'est que par le jeu des écritures, puisque les taxes des syndicats intercommunaux n'étaient plus intégrées aux impôts prélevés par la ville depuis deux ans.

Le bateau coula très vite et le maire abandonne le navire FN en 1999. Il sera rattrapé par la justice deux ans plus tard. « Mais cela remonte à 25 ans ! » s'agace Marine Le Pen.

Il a été déclaré inéligible pour une triple infraction sur la législation au financement électoral. En 2001, il fut également condamné à un an de prison avec sursis pour une affaire d'emploi fictif concernant une association para municipale au nom évocateur, les Jeunesses Toulonnaises.





Le seul qui s'en sort en apparence, c'est Jacques Bompard à **Orange**, en sachant que c'est celui qui a pratiqué la gestion communale la plus ordinaire. C'est également celui qui fait le plus «figure», sur le plan de la représentation politique et sociologique, de notable local. Il disposait d'une certaine expérience d'élu local. La Cour des Comptes fut presque élogieuse envers les finances d'Orange, qui a réussi à contenir ses dépenses courantes tout en diminuant les impôts locaux.

Mais ce tour de force a été réalisé en réorientant idéologiquement les subventions du conseil municipal, et en en supprimant à tour de bras.

Ainsi, à titre d'exemple en 2012, cette ville toujours occupée par l'extrême-droite finance l'association de l'école St Vincent pour 28 000 €, mais la FCPE et la CGT ne perçoivent rien du tout !

De même, quand les scouts et guides de France reçoivent 10 562 euros de subventions et d'aides en nature, le secours populaire n'en bénéficie qu'à hauteur de 1 500 euros.

Et que penser de l'aide de 4 138 € attribuée à l'Ordre de Malte pour leur local quand FO ne reçoit que 243 € pour le même sujet ?

Quant aux célèbres chorégies, elles se sont distinguées, et bien malgré elles, lors d'un conflit politique dont elles étaient le centre. Jusqu'en 1995, le président de l'association qui organise le festival est le maire de la ville, reconduit tous les ans. À cette date et contrairement à la tradition, le nouveau maire Jacques Bompard, membre du Front National, n'est pas élu à cette fonction. La situation menace l'existence même des chorégies qui sont prêtes à s'exiler. Toutefois, une convention est signée en 1999 pour un financement pluriannuel et pérenne. L'affaire met en évidence la fragilité de cette manifestation face aux aléas politiques locaux.

Ainsi, hormis à Orange, les gestions communales ont été très mal perçues par l'électorat, qui l'a fait payer à ceux qui ont pu se représenter.

Cette gestion locale, d'un point de vue purement politique, s'est donc passée non seulement mal dans les urnes, mais aussi face aux juges et au parti. Globalement, on peut donc dire que le Front national a fait preuve d'indigence dans sa gestion politique et budgétaire des communes. Partout, les élus d'extrême-droite laissent plus que des coups de canifs dans la gestion du vivre ensemble : ils laissent des dettes aux citoyens !

Et puisque Marine Le Pen prétend que son parti et ses candidats sont «propres» financièrement, il est utile de rappeler ici le rôle de P. Péninque dans la gestion financière du FN de 1997 jusqu'à la fin des années 2000.

FN, Cahuzac, GUD, Le Pen : Vive la Finance !

Philippe Péninque, ce n'est pas n'importe qui pour le FN : c'est lui qui avait procédé à l'audit du parti lors de la scission Mégret /Le Pen. Passé par Assas, c'est un ancien responsable du GUD, groupe étudiant d'extrême-droite connu pour sa violence. Il est au centre du «GUD business», un ensemble d'entreprises fondées par des anciens militants, qui se font travailler les uns les autres et dont les prises de participation se font «entre amis». Dans les années 80, Péninque, Cahuzac et le «GUD Business» avaient même spéculé sur des mines au Pérou…

Ensuite, Péninque a pris en charge le dossier financier du FN, après les élections de 2007 qui laissent le parti avec 8 millions de dettes empruntés au fidèle imprimeur Fernand Le Rachinel (le banquier officieux du FN). C'est Péninque qui aurait convaincu le président du FN en 2008 de ne pas rembourser Le Rachinel. Au tribunal, c'est un échec puisque le FN perd et est condamné à rembourser son ancien imprimeur. Le siège de St Cloud sera vendu pour payer cette dette. On le voit, cet avocat et financier international n'est donc pas un innocent dans la gestion financière du FN des Le Pen. En plus, il n'a rien d'une colombe…

La «défense» de M. Le Pen, qui nie être proche de lui «car ils ont 15 ans d'écart» et qu'elle «avait 20 ans lors de l'ouverture du compte de Cahuzac par Péninque » est un peu légère, sauf à vouloir nier le passé du FN et son héritage en « béton armé»…

Il ne faut pas non plus oublier de rappeler qu'en décembre 1997, l'ex-épouse de JM Le Pen, l'avait accusé de frauder le fisc estimant qu'au moins 40 millions de francs français de l'époque étaient cachés dans des banques suisses (UBS, Darier).



Enfin, le Front national s'est vu refuser fin octobre 2013 le remboursement de près de 700 000 euros de dépenses de la campagne présidentielle de Marine Le Pen, selon la Commission des comptes de campagne et des financements politiques (CCNCCPF). Sur les 9 000 000 d'euros de factures présentées à la CCNCCPF, 7,66 % ont été retoqués.

Parmi les coquetteries comptables constatées, la facture de 102 442 euros de l'Université d'été du FN organisée à Nice les 10 et 11 septembre 2011, pourtant sans rapport avec l'élection présidentielle de 2012. La présidente du parti d'extrême-droite a également présenté une note 1 363,80 euros pour deux nuits passées à l'hôtel Méridien, sis sur la célèbre Promenade des Anglais de la ville.

Une soirée mondaine a aussi été organisée le 25 juin 2011 dans les jardins de la villa de Montretout, chez Le Pen père, pour récolter des fonds en vue de la campagne de la fille du président d'honneur du Front national. Coût de l'évènement baptisé «bal de la Marine» : 131 173 euros.

Mais la liste ne s'arrête pas là. Alors qu'en période électorale, des officiers de police sont mis à disposition des candidats par la préfecture de police, Marine Le Pen a préféré faire appel à ses propres «agents de sécurité», le tristement célèbre DPS. Résultat : 21 105 euros défalqués de ses comptes de campagne.

Pour Solidaires Finances Publiques, l'objectif inavoué de cette tentative d'embrouille comptable n'est rien de moins que la volonté d'obtenir, aux frais du contribuable, un remboursement supplémentaire.

Alors, le FN, un parti propre et vertueux ?

Il ne suffit pas de s'appeler RBM pour faire oublier l'histoire... et le présent !



L'association VISA (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes), dont nous sommes membres, publiera une nouvelle brochure début 2014 qui démontera la mystification et les mensonges du FN, de ses candidats et de son pseudo programme social. Chaque militant de notre syndicat en recevra une et vous pourrez la commander sur le site visa-isa.org.

De plus, les militants de Solidaires également membres de VISA préparent un 4 pages sur le thème « ne pas se tromper de colère » qui sera largement diffusé aux adhérents.

Enfin, une grande journée intersyndicale antifasciste aura lieu le 29 janvier prochain à Paris, à l'initiative de Solidaires, de la CGT et de la FSU.



Vie de la DGFiP

Budget 2014 : Encore un tour de vis !



Tandis que l'année 2012 n'avait pu se terminer sans une rallonge budgétaire, quasiment toutes les Directions sont à nouveau en situation de cessation de paiement. Selon nos estimations, il manque, pour boucler 2013, au moins 30 % de plus qu'il ne manquait pour boucler 2012 !

Le budget consacré aux rémunérations, sous-évalué de 30 millions d'euros pour 2012, et ayant dû faire l'objet d'une rallonge, est en baisse, pour la première fois, de 100 millions d'euros (dont 20 millions de rémunération d'activité hors charges). La baisse, on l'a vu en 2012, se traduit par la diminution des plans de qualification : tableaux d'avancement, concours internes et listes d'aptitudes.

Le budget de fonctionnement, amputé de 100 millions d'euros pour 2013, soit 20 %, est à nouveau amputé 21 millions d'euros. Ce sont encore les frais de fonctionnement courant, dont les frais de déplacement, qui vont supporter ce coup de rabot.

Le budget DGFiP en quelques chiffres :

en millions d'€	2012	2013	2014 (projet)
Rému. d'activité (titre II)	4 365	4 393 *(+6%)	4 373(-0,45%)
Loyers budgétaires	242	249 (+2,9%)	261 (+4,8%)
Frais fonct.	484	388 (-19,8%)	367 (-5,4%)
Dont depl, fournit., affranch.,.	232	221 (-4,7%)	208 (-5,8%)

** l'évolution entre 2012 et 2013 est essentiellement due à des transferts de charges (dont la rémunération des responsables de SPF, les CH n'étant pas payés selon le titre II par exemple).*

Loyers budgétaires : le scandale !

Les loyers budgétaires des administrations financières sont ceux qui subissent l'augmentation la plus significative, alors même que ce sont elles qui ont réduit le plus leurs surfaces : 291 000 m² pour la seule DGFiP sur les 525 264 m² abandonnés par le Ministère entre 2007 et 2011 !

De plus, il est significatif de constater que la DGFiP, dont les loyers budgétaires seront portés à 261 millions € pour 2014 (242 millions en 2012), acquitte plus de 23 % des loyers budgétaires de toute la Fonction publique alors qu'elle n'occupe que 5 % des surfaces ! Certes, nous avons plus de bureaux que d'entrepôts ! Mais tout de même… L'exemplarité a ses limites, surtout en période de restriction ! Car au bout du compte, le loyer budgétaire, ce n'est rien d'autre qu'un gel de plus !

Pire encore, une partie des 20 % de retour sur les loyers budgétaires qui auraient dû être consacrés à l'amélioration du parc immobilier de la DGFiP a été… gelée !

Ce sont près de 50 millions d'euros qui auraient dû revenir à la DGFiP en 2013 ; or seuls 2 millions ont clairement été budgétés par exemple pour 137 projets d'amélioration liés à la sécurité. Au total, combien sont réellement revenus à la DGFiP pour « améliorer le parc » ?

Maladie, carence et ARTT : Il n'y a pas de petit profit !

Le projet de Loi de Finances pour 2014 acte (enfin !) la fin du jour de carence à partir du 1er janvier 2014. Le gouvernement, malgré les engagements «immédiats» de Mme Lebranchu en janvier 2013, ne s'est pas pressé d'abroger un dispositif qui a « rapporté » 164 millions d'euros (dont 60,8 pour la Fonction publique d'État) en 2013 !

Dans le même article, il est décidé de généraliser le contrôle par l'assurance maladie des arrêts de travail, déjà expérimenté pour certaines administrations, et de mettre en place une sanction pour les arrêts non transmis dans les 48h.

Impact : l'État compte ainsi récupérer 8 millions d'euros (dont 3,2 pour la FPE).

Enfin, si le jour de carence est abrogé, ce n'est pas le cas de la reprise de jours ARTT suite à arrêts maladie, qui, antérieur au jour de carence, n'a pas été abrogé et est donc toujours en vigueur !

Immobilier : toujours la pression !

La politique immobilière de l'État (PIE), axée depuis 2007 sur la réduction des surfaces de bureaux se poursuit et s'accentue (désormais c'est le Préfet de région qui va gérer la PIE, ainsi que le BOP 309 des travaux immobiliers).

Les agents vont être de plus en plus confrontés à des décisions non discutées (aucune véritable instance contradictoire n'existe auprès du préfet de région !), et vont voir se multiplier les relogements, par regroupement immobilier non seulement de services de la DGFiP, mais aussi ministériels et même pluri - ministériels.

L'objectif initial de réduction des surfaces de bureaux à un ratio départemental de 12 m² par agent demeure à l'horizon 2016. Actuellement au-dessus de 15 m² par agent à la DGFiP comme dans la plupart des administrations, il est forcément tributaire des suppressions d'emplois : 2 000 suppressions d'emplois, à ratio égal, c'est l'équivalent de 25 000 m² supplémentaires à abandonner ! La DGFiP a déjà cédé, sur la période 2009-2011, 291 000 m² soit 592 bâtiments.

L'objectif exact du PLF 2014 pour la DGFiP en matière immobilière, est de : « diminuer le coût des loyers et des frais de gestion à travers la rationalisation du parc immobilier, **l'amélioration des conditions de vie au travail et la réduction des consommations d'énergie.** ». Donc cela ne se limite pas, loin de là, à la réduction des surfaces !

Il n'existe pas de garantie individuelle à disposer d'une surface de travail, l'employeur étant tenu par le Code du travail de garantir des conditions correctes à ses employés, mais sans la chiffrer de façon précise. De plus en plus, afin de tendre vers les 12 m² qui n'est qu'un ratio départemental, l'administration fait référence à une norme AFNOR (NF X 35-102) qui évoque un « minima » de 10 m² par salarié. En réalité, cette norme générique qui relève de l'ergonomie de conception et s'applique donc aux constructions nouvelles, nécessite qu'il soit tenu compte des conditions réelles d'organisation du travail. Ainsi, si elle dit 9,78 m² pour un salarié (sans armoire de rangement, sans table de décharge, sans réception,…) , elle passe à 22,10 m² pour un bureau de 2 personnes (sans armoire, sans table, sans réception,…).



Mouvement A complémentaire

Il s'agit d'un mouvement complémentaire qui s'inscrit dans la continuité du mouvement général du 1/09/2013 et il ne vise que les vacances d'emplois identifiées au 1/03/2014. Cela ne préjuge en rien du mouvement de septembre 2014 qui, lui, prendra en compte toutes les vacances nouvelles jusqu'en mars 2015.

FILIÈRE FISCALE

- 14 ... Dernier agent rentré
- Départements ouverts
- Départements fermés
- Départements où, en raison des blocages de poste, il n'y a aucune arrivée extérieure en liste normale
- * Arrivée de rapprochement externe ou prioritaire

PARIS-NORD 16 - 1/10/12
92 NORD 12 1/9/12
92 SUD 14 11/12/11
PARIS-EST, PARIS-CENTRE, PARIS-SUD, PARIS-OUEST, VAL-DE-MARNE, 93

SEINE-MARITIME 14 1/9/12
78 1/3/12 13
MARNE 13 1/09/11
MORBIHAN 18 16/9/11
CHER 12 1/9/12
DOUBS 1/9/10 17
VIENNE 13 1/9/11
ISÈRE 17 21/6/11
Hte LOIRE 11 1/7/10
ARDÈCHE 16 1/5/11
DRÔME 18 1/8/11
GERS 12 1/9/12

GUADELOUPE : Originaire Bloqué, Non origin. Fermé
MARTINIQUE : Originaire - bloqué, Non origin. Fermé

COUPURES CADASTRE

06	Alpes-Maritimes	Bloqué
22	Côtes-d'Armor	Ouvert
27	Eure	Ouvert
31	Hte-Garonne	Bloqué *
54	M.-et-Moselle	Ouvert
56	Morbihan	12 - 1/09/12
72	Sarthe	Ouvert
76	Seine-Maritime	Ouvert
77	Seine-et-Marne	Ouvert
79	Deux-Sèvres	Ouvert
80	Somme	Ouvert
88	Vosges	19 - 1/09/10
973	Guyane	Ouvert

COUPURES HYPOTHEQUES

03	Allier	SPF C 4 - Vichy Bloqué
88	Vosges	Ouvert

COUPURES DIRCOFI

B 11	DIRCOFI IDF EST	Fermé
B 12	DIRCOFI IDF OUEST	13 - 7/01/11
R 13	Sud-Est	Fermé
R 31	Sud-Pyrénées	Fermé
R 33	Sud-Ouest	Fermé
R 35	Ouest	Vannes - 16 - 1/07/10
R 45	Centre	Le Puy-en-Velay - 14 - 25/03/12
R 54	Est	Metz - 14 - 17/12/12
R 59	Nord	St Quentin - Ouvert
R 69	Rhone-Alpes	St Etienne - 17 - 10/08/12

COUPURES DISI

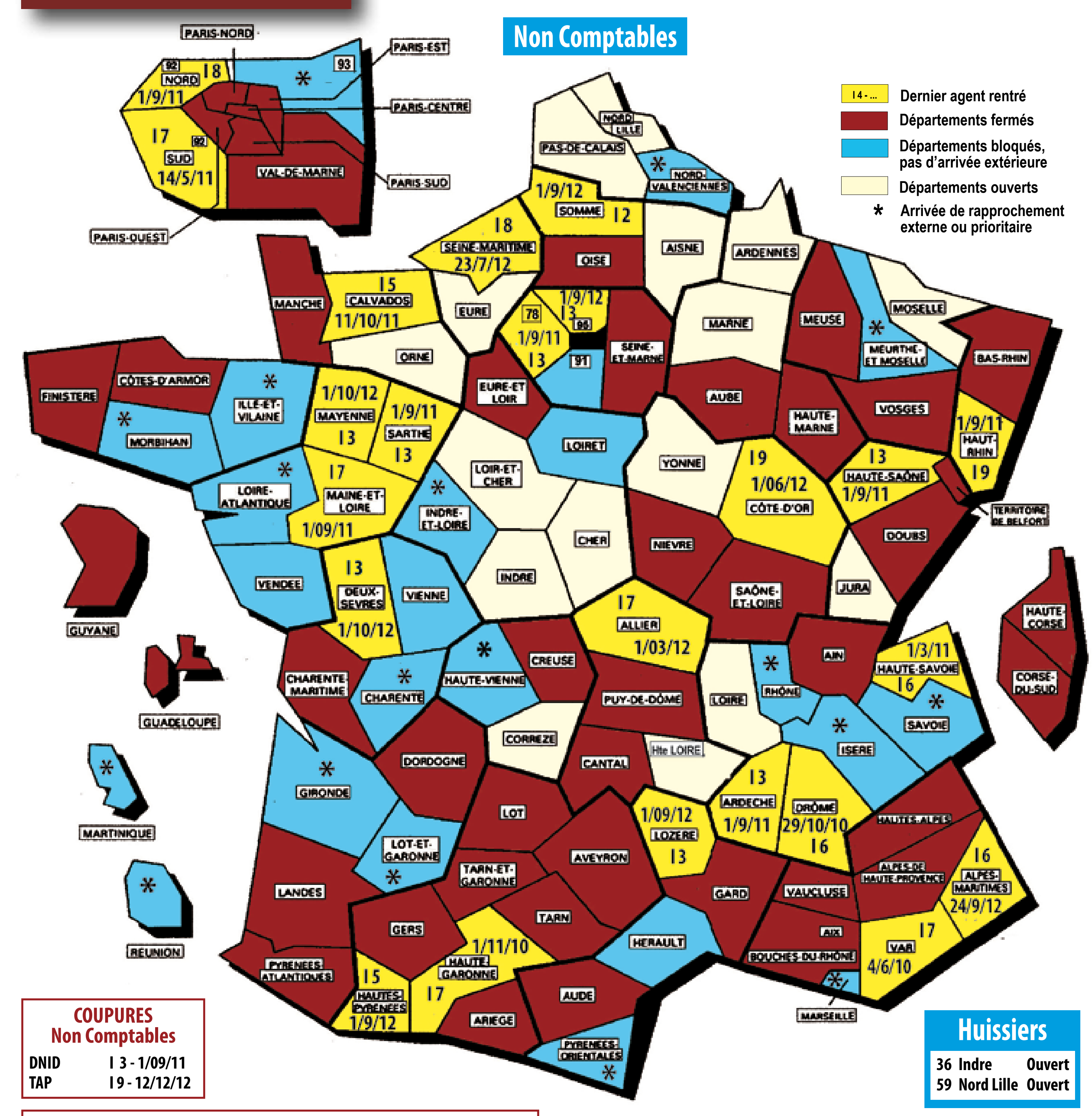
DISI	13	Fermé
DISI	33	PSE Poitiers : Ouvert - SA Poitiers : 19 - 1/9/11
DISI	44	Fermé
DISI	59	Analyste Amiens : Ouvert
DISI	63	Fermé
DISI	67	Analyste Nancy : Ouvert
DISI	69	Fermé
DISI	77	Fermé
DISI	78	PSE Rouen : Ouvert

définitif 2013 (1/03/2014)

(Hors postes à profil et hors rapprochements de conjoint)

Vie des agents

FILIÈRE GESTION PUBLIQUE



COUPURES Non Comptables

DNID	13 - 1/09/11
TAP	19 - 12/12/12

Huissiers

36	Indre	Ouvert
59	Nord Lille	Ouvert

COUPURES DISI

DISI	13	Ouvert	PSE Marseille - PSE/CRA Ajaccio
DISI	33	Fermé	
DISI	44	Ouvert	Analyste Quimper - PSE Tours
DISI	59	Ouvert	Analyste Lille
DISI	63	Fermé	
DISI	67	Ouvert	Analyste Besançon
DISI	69	Ouvert	PSE Dijon - PSE Lyon 15 1/02/11
DISI	77	Ouvert	Analyste Chalons-en-Champagne et Chef de projet Montreuil - PSE Paris
DISI	78	Ouvert	Analyste Rouen - PSE Rouen et Nanterre PSE/CRA Versailles et Nanterre Analyste Versailles 14 1/9/11

Comptables

04	Alpes-Hte-Prov.	Ouvert - CP BANON
14	Calvados	18 - 1/05/11 - CP LE MOLAY
202	Corse du Sud	Ouvert - CP MOITA
27	Eure	16 - 30/06/12 - CP RUGLES
34	Hérault	17 - 18/07/10 - CP GANGES
38	Isère	16 - 1/11/10 - CP MONESTIER
39	Jura	Ouvert CP ARINTHOD - Ouvert CP MOIRANS
43	Hte Loire	Ouvert - CP MONTFAUCON
52	Hte Marne	Ouvert - CP VIGNORY
60	Oise	Ouvert - CP SERIFONTAINE
79	Deux Sèvres	14 - 11/10/12 - CP MAZIERES
86	Vienne	13-1/09/12 CP ST JEAN SAUVES - 19-1/09/10 CP LUSIGNAN

Mouvement A complémentaire : Frustrant !

Le mouvement complémentaire des IFIP s'est inscrit dans le prolongement du mouvement général du 1/09/2013, répondant aux mêmes règles et conditions de gestion.

Pour élaborer ce mouvement, la Direction générale a pris en compte la situation des effectifs au 1/03/2014 (exactement comme pour le mouvement général). Dès lors, seules les vacances d'emplois non prises en compte ou non connues pour le 1er septembre 2013 ont été retenues pour ce mouvement.

Lors de la CAPN, les élus de Solidaires Finances Publiques ont demandé que les vacances d'emplois générées par le mouvement d'IDIV (mouvement publié le 13/11) soient pourvues lors des suites du mouvement complémentaire. Les élus ont proposé de différer de quelques jours la diffusion des suites afin de laisser au bureau RH1C, le temps nécessaire pour compenser les postes libérés par des IFIP nommés sur un poste d'Idiv au 1/01/2014. La Direction générale ne nous a pas suivis, prétextant un calendrier contraint et la situation globale des effectifs sur l'ensemble du territoire.

Au final, beaucoup de frustrations suite à ce mouvement complémentaire ! La grande majorité des postes vacants le demeurent faute de disposer des recrutements suffisants pour combler globalement les déficits d'emplois. Ce mouvement a néanmoins permis de régler quelques situations individuelles difficiles, offrant ainsi à quelques IFIP la possibilité de rejoindre leur nouvelle direction d'affectation au 1er mars.

Les travaux de cette CAP ont confirmé que l'application du délai de séjour à compter du 1er mars est fortement préjudiciable aux populations stagiaires. En effet, par rapport à la population des IFIP de la promo 2011/2012 seulement 6 % ont pu muter en mars 2013. Ce taux est tout particulièrement faible par rapport aux autres populations stagiaires demandant une mutation en N+1.

Les agents qui ont obtenu une affectation nationale au 1/03/2014 ne pourront pas participer au mouvement national du 1/09/2014.

La mise en place de ce mouvement complémentaire va entraîner partout la tenue de CAP locales de mutation. Pourront participer au mouvement local du 1/03/2014 les IFiP qui souhaiteront changer d'affectation en local au sein de leur résidence et de leur mission structure, sous réserve qu'ils satisfassent au délai de séjour local d'un an (cf. exemple ci-contre).

Bien entendu, le mouvement local devra s'inscrire dans le respect des règles nationales. Une affectation locale au 1/03/2014 ne fera pas obstacle à la possibilité de participer au mouvement national du 1/09/2014.

Quelques éléments chiffrés : 2219 demandes ont été enregistrées par la Direction générale pour ce mouvement complémentaire dont 343 provenant d'IFIP de la promotion 2011/2012. 73,5 % des demandes ont été déposées par des IFIP FF et 26,5 % par des IFIP GP. 6,5 % des agents ont annulé leur demande avant la sortie du projet du mouvement complémentaire. Au projet 183 agents ont obtenus satisfaction sur l'un de leurs voeux, dont 22 au titre de la priorité. Suite à la CAP, 105 situations individuelles ont évolué (IFIP obtenant dans les suites satisfaction sur l'un des voeux sollicités, IFIP obtenant une affectation meilleure par rapport à celle prononcée lors du projet). Parmi les dossiers évoqués en CAPN, 46 % l'ont été par les élus de Solidaires Finances Publiques avec taux de satisfaction légèrement inférieur à 60 %.

Exemple : Un inspecteur affecté Gestion au 1/9/2013 et qui en local a été positionné sur un SIP ne pourra pas demander à participer au mouvement local du 1/03/2014, n'ayant pas un délai de séjour d'un an sur le poste actuel. Un inspecteur, affecté nationalement Contrôle à la résidence de X, et affecté localement en Bdv en septembre 2012, pourra demander pour le mouvement local du 1er mars une affectation toujours pour cette résidence vers une autre Bdv ou vers le PCE. Autre exemple, un IFiP Gestion des comptes publics, pourra changer de trésorerie au sein de la même RAN.

Mouvement C complémentaire La DG peut mieux faire !

La CAPN du mouvement complémentaire de mutation de la catégorie C filière fiscale s'est tenue du 14 au 25 octobre 2013 et le résultat définitif est paru le 14 novembre 2013.
Si le taux de satisfaction de 27.1% (20.9% au projet) affiché par l'administration laisse transparaître une certaine fluidité dans ce mouvement, celui-ci est une fois de plus diffusé dans un contexte récurent de sous effectif .

Après avoir supprimé 27 000 emplois depuis 10 ans auxquels il faut ajouter les 1988 programmés en 2014, l'administration en refusant d'anticiper le recrutement met les services et les agents en difficulté.

Or, cette année encore, malgré un recrutement de 600 agents C issus du concours externe, de 65 pactes et de 25 emplois réservés, l'administration ne comble pas ce déficit !
En effet, la situation du TAGERFIP projetée au 30/04/2014 laisse apparaître un déficit de 448.3 agents (- 694.7 en 2012) : - 354.8 en province, - 93.5 sur la RIF. Seules 22 directions sur 135 ont un solde d'effectifs positif !

Depuis plusieurs années, les élus de Solidaires Finances Publiques revendiquent une anticipation des recrutements afin que tous les emplois C soient pourvus.

Lors de cette CAP, les élus de Solidaires Finances Publiques ont défendu les dossiers afin d'améliorer la situation de leurs collègues.
Ils ont dénoncé le sous-effectif récurrent et la gestion de ce mouvement par l'administration qui pénalise les agents en les bloquant sur leur département ou leur résidence actuelle alors que les postes qu'ils demandent sont vacants !
Ils ont aussi dénoncé les inégalités de traitement dues aux affectations en plusieurs tranches des stagiaires. Les agents issus de la liste complémentaire obtenant des affectations refusées à ceux de la liste principale, voir à des titulaires.

Les chiffres du mouvement

Sur 1 050 demandes déposées 283 obtiennent une mutation.
Rapprochements satisfaits : 56 (*37 au projet*)
Rapprochements en attente : 86 (*109*)
Mutations RIF vers province : 50 (*39*)
Mutations province vers province : 148 (*98*)
Mutations RIF vers RIF : 65 (*55*)
Départements fermés : 20 (*26*)

Seule la situation des titulaires a été régularisée lors des suites !
Compte tenu de cette situation, les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre ce mouvement.

Pour Solidaires Finances Publiques, cette situation catastrophique doit cesser. Pour cela, il est nécessaire :
- de stopper les suppressions d'emplois.
- d'appeler le plus tôt possible et en une seule tranche les lauréats du concours C 2014.

Mouvement C complémentaire au 1/01/2014

FILIÈRE FISCALE

